

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50  
Représenté(s) : 9  
Votant(s) : 59  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS**

**SEANCE DU LUNDI 5 FÉVRIER 2024**

Le lundi 5 février 2024 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 30 janvier 2024, s'est réuni l'Hôtel de Ville en Salle du conseil sous la présidence de M. Arnaud ROBINET.

**Étaient présents :**

Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Corentin CENTA, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, Madame Marie PERIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, M. Eric QUENARD, Mme Véronique RITALY, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

**Étaient représenté-e-s :**

M. Xavier ALBERTINI a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Touria DOUAH, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Dimitri OUDIN a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Stéphane LANG, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Jacques AMMOURA, M. Jean-Marc ROZE a donné pouvoir à Vincent VERSTRAETE

**Secrétaire : Charles GERMAIN**

**Vice Secrétaire : Claude GACHET**

**Votes :**

Pour : 59          Contre : 0          Abstention : 0

**PLAN LOCAL D'URBANISME  
MODIFICATION N°3  
DEMANDE DE PRESCRIPTION**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 153-36 à L. 153-44,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Reims approuvé le 30 mars 2023,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier certaines dispositions du Plan Local d'Urbanisme afin, notamment :

- de transcrire les orientations d'aménagement et de mutations urbaines définies dans le cadre de grands projets urbains portés sur la Ville,
- de reconvertir et réutiliser les friches urbaines, en particulier celles situées sur le secteur du Port Colbert, Reims Grand Centre et de l'Arc Nord Est ...
- d'apporter des adaptations non substantielles aux dispositions du plan, permettant de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, écologie, urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 24 janvier 2024,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

de solliciter la Communauté urbaine du Grand Reims afin d'engager une procédure de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Municipal de la Ville de Reims,

**Le Maire de Reims**



**Arnaud ROBINET**

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 février 2024 et de la réception en Préfecture le 6 février 2024. Identifiant : 051-215104217-20240205-199625-DE-1-1